

Examen annulé à l'université Jean Jaurès :
Les revendications étudiantes entendues !
Vers une sortie de crise, les étudiants restent vigilants !

Rappel du contexte :

Jeudi 21 mai un examen de l'université Jean Jaurès a été annulé à cause d'une erreur technique d'organisation. Suite à cette erreur de réservation de salle, l'examen ANPO (Anglais) s'est retrouvé en même temps et dans la même salle que l'examen du DAEU. L'université a décidé de faire passer l'examen du DAEU et d'annuler celui d'anglais. Selon nos sources cette annulation concernerait plus de 2000 étudiants.

Les évènements d'hier et de ce matin:

Hier, mardi 26 mai des étudiants mobilisés et des syndicalistes de l'UNEF se sont réunis devant le Conseil d'administration de l'université afin d'interpeller celui-ci sur la situation urgente de trouver une solution. Le CA a reçu une délégation d'étudiant.e.s qui a pu faire remonter les revendications. Suite à cela, le président de l'université a convié les élus étudiants du CA et les étudiants mobilisés à une réunion qui s'est déroulée ce matin à 8h30.

Nos revendications entendues :

Suite à cette réunion l'université accepte de prendre en compte totalement 2 de nos revendications :

- Tous les étudiants du niveau A2 et B1 en anglais auront la même note de leur semestre 1 pour leur semestre 2, si cette note est supérieure à 10, dans le cas contraire ils se verront attribuer la note automatique de 10.
- Tous les étudiants peu importe leur note pourront passer le rattrapage sans que cela soit précisé dans leur dossier pédagogique.

La revendication en attente :

Néanmoins l'université ne s'est pas engagée sur un point : pour les étudiants qui passeraient leurs rattrapages, il n'est pas garanti qu'ils gardent leur meilleure note. Donc dans le cas où la note du rattrapage serait inférieure à la note de semestre 1 ils pourraient garder cette note plus basse. Cette revendication n'est pas acceptée à l'heure actuelle pour des raisons techniques (le logiciel de note ne pouvant pas faire cela automatiquement). Mais la direction nous a affirmé sa volonté de vouloir mettre en place cette revendication.

L'UNEF se félicite de la mise en place de ces mesures permettant de régler la situation pour un grand nombre d'étudiant.e.

L'UNEF reste vigilante sur la dernière revendication pour qu'après le rattrapage chaque étudiant conserve sa note la plus élevée.

Contact presse :

Romain Panza,

Président de l'UNEF Toulouse – Midi Pyrénées

06 51 34 90 91